

12 juillet 2018

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 28 mars 2012 en vue de l'approbation des comptes 2009 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

Rapport de M^{me} Patricia Richard.

Cette proposition a été renvoyée à la commission des finances le 17 avril 2012. Elle a été traitée sous la présidence de M. Olivier Fiumelli le 25 avril 2012. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Sandrine Vuilleumier, que la rapporteuse remercie pour la qualité de ses notes.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 7 des statuts de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Le Conseil municipal approuve le rapport annuel d'activité 2009, le compte de pertes et profits et le bilan au 31 décembre 2009, l'annexe aux comptes 2009 et le rapport de l'organe de contrôle du 16 septembre 2010 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

Séance du 25 avril 2012

Audition de M. Daniel Sormanni

Le Parti socialiste estime que vu l'audition de la Fondation qui a eu lieu il y a moins d'un mois, il ne voit pas l'utilité de mobiliser toute l'équipe de la Fondation une nouvelle fois.

Le Parti démocrate-chrétien partage le même avis. Il s'étonne que l'on veuille faire des contrôles assidus sur les comptes 2009 et estime que l'on devrait plutôt inciter le Conseil administratif à présenter les comptes dans les temps; même si on constatait des anomalies, il serait très difficile d'intervenir.

Le président rappelle que les comptes 2009 sont restés bloqués chez M^{me} Salerno et qu'ils ont été oubliés par le Conseil administratif alors que la Fondation les avait bien fournis.

Le président soumet au vote la proposition PR-958, qui est acceptée à l'unanimité par 10 oui (1 EàG, 2 Ve, 1 DC, 2 MCG, 3 LR, 1 UDC).